

Inter', Actions



Bonne année scolaire
à tous les écoliers !

Sommaire

2	Le mot du maire
3	Conseil municipal
7	Vie communale
18	Enfance et jeunesse
21	Vie associative
23	Histoire et Patrimoine
26	Sèvre et Loire News
27	Autour de chez nous
31	Le coin détente
34	Infos pratiques
35	Le portrait

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie : communication@mairie-laregrippiere.fr

L'AGENDA



SEPTEMBRE

18 : Soirée Karaoké - Le Schiste
19 : Spectacle queue de poisson à la médiathèque
18, 19 et 20 : Journées Européennes du Patrimoine
24 : Conseil municipal
25 : Les Échos du Prieuré
30 : Animation pages & pixels à la médiathèque

OCTOBRE

2 : Loto musical - Le Schiste
Du 5 au 11 : Semaine bleue
8 : Conseil municipal
10 : Blind Test « Vinyle » - Le Schiste
16 : Soirée jeux de société - Le Schiste
18 : Cyclathlon
24 et 25 : 200 ans de l'église

NOVEMBRE

7 : Repas des Aînés
11 : Commémoration de l'Armistice de 1918
14 : Soirée tartiflette - Le Schiste
Concert caritatif Rock'n poulettes à l'Espace Alain Clouet
19 : Repas à thèmes - Le Schiste
Conseil municipal
20 : Soirée Karaoké guitare - Le Schiste
21 : Concours de belote par le Club de l'Espérance
21 et 22 : Portes ouvertes Mailles & Veinages et marché de créateurs
28 : Marché de Noël
Porte ouverte Domaine de la Ragotière
28 et 29 : Portes ouvertes Brume

ATTENTION

Pour « Inter'Actions » de septembre-octobre transmettez vos articles avant le jeudi 29 octobre 2026 par mail à : communication@mairie-laregrippiere.fr

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension.

Mairie

11, place de l'Eglise - 44330 LA REGRIPIERE
Tél. 02.40.33.63.14
contact@mairie-laregrippiere.fr



Pascal EVIN
Maire de La Regrippière

Après un été très chaud, c'est l'heure de la rentrée pour les enfants de la commune. Elle s'est passée dans de bonnes conditions et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants des deux écoles ainsi qu'à la nouvelle directrice de l'école Sacré Cœur. Très belle année scolaire à tous !

La mairie a recruté une nouvelle responsable enfance jeunesse Amélie Thibault, elle sera en charge de coordonner et d'animer, en concertation avec les élus, les associations et les écoles, la politique jeunesse de la commune.

Nous souhaitons également une bonne rentrée aux associations et aux bénévoles qui donnent de leur temps. Il y a une diversité d'activités et c'est une vraie richesse pour La Regrippière. N'hésitez pas à aller sur le site de la commune ou télécharger l'application Intramuros pour récupérer tous les contacts nécessaires.

Cette année 2026 sera exceptionnelle pour la précocité des vendanges. Du jamais vu ! Alors que cette année nous n'avions connu aucune gelée et des grappes importantes, les fortes chaleurs et le manque d'eau ont donné de petits raisins, très concentrés en sucre et présentant peu d'acidité. Faisons confiance à nos viticulteurs et la vinification à venir pour sortir une très belle cuvée.

Je tiens à saluer M. Thierry Martin, garagiste, qui après de longues années à la tête de son établissement, cède celui-ci à M. Emmanuel Guillet. Le garage Martin devient RMD Automobiles. Nous souhaitons à ce repreneur une pleine réussite dans cette nouvelle aventure.

L'automne s'annonce animé. Pour la cinquième année consécutive, la mairie vous propose un concert de gospel le vendredi 25 septembre à 20h30. Cette soirée totalement gratuite, est un moment supplémentaire pour nous retrouver dans une belle ambiance.

Cette année, la mairie va proposer dans le cadre de la semaine bleue, des animations du 5 au 11 octobre. Pour nos aînés, nous proposerons tous les jours des activités culturelles, d'informations ou de rencontres et parfois intergénérationnelles avec des enfants de la commune. Vous retrouverez le programme de cette semaine dans ce bulletin. N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie si besoin.

Le samedi 24 octobre après midi, nous célébrerons les 200 ans de l'église en partenariat avec la paroisse. A cette occasion, l'église sera consacrée par l'évêque de Nantes, Mgr Percerou, ce qui n'avait jamais été fait auparavant. Ce moment est important pour les chrétiens. En complément, sera organisé une conférence historique salle du prieuré ainsi qu'un moment musical dans l'église. Une église fait partie du patrimoine d'une commune. Avec le prieuré, elle symbolise l'histoire de notre bourg. Je vous invite à être nombreux à cet anniversaire.

Quelques portions de voirie sont refaites ce mois-ci et nous continuons nos échanges avec les habitants pour l'aménagement des rues du bas du bourg.

Je vous souhaite un bel automne et continuons d'être solidaires.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026

Le deux juillet deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Regrippière, dûment convoqué le 25 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Membres en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Présents : Pascal EVIN, François LUCAS, Vanessa DHENIN, Franck BOUCHEREAU, Bérengère LAMBERT, Alexandre BARON, Cécilia FONTENEAU, Julien KOSIR, Peggy LAURENT, Gwenola MOURAUD, Quentin PAQUEREAU, Clémence PETITEAU, Bérénice RICHARD, Steven VAIDIE

Absents : Cédric CARETTE, Matthieu DEROUET, Gwladys PROUST, Sandra TIENNAULT, Bernard SOURISSEAU

Pouvoirs : Matthieu DEROUET a donné pouvoir à Alexandre BARON
Gwladys PROUST a donné pouvoir à Julien KOSIR
Sandra TIENNAULT a donné pouvoir à Bérengère LAMBERT
Bernard SOURISSEAU a donné pouvoir à Quentin PAQUEREAU

Secrétaire : Julien KOSIR

Assiste également à la séance : Nadège MENARD, secrétaire de mairie.

Sous réserve d'approbation du présent procès-verbal par le Conseil Municipal lors de la réunion du 10 septembre 2026.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 JUIN 2026

Il n'y a aucune remarque concernant le compte rendu.
Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 11 juin 2026.

DÉCLARATIONS DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 11 juin 2026 :

- E154	30 rue d'Anjou	133m2
- E153	30 rue d'Anjou	40m2
- E155	30 rue d'Anjou	128m2
- E157	30 rue d'Anjou	136m2
- E158	30 rue d'Anjou	149m2

Appartenant à Monsieur Thomas BROSSET, demandée par Maître LE MASSON notaire à VERTOU, parcelles situées en zone Ua et A.

Déclaration reçue en mairie le 23 juin 2026 :

- C950 22 rue de la Petite Pièce 427m2
Appartenant à Monsieur Bastien LUNEAU, demandée par Maître PENARD notaire à VALLET, parcelle située en zone Ub.

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.
Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

CONTRAT DE LOCATION DU DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES

Suite à la signature du contrat de location du distributeur de baguettes pour une durée de 6 mois avec la boulangerie du Landreau, il convient d'établir une nouvelle convention de location entre la commune et le commerçant M Moreau pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.

Le loyer sera de 80€ par mois.

Le contrat prendra effet à la date du 4 juillet 2026.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser** la location du distributeur de baguettes à la boulangerie Moreau
- **De valider** le loyer de 80€ par mois
- **D'autoriser** M le Maire à signer le contrat de location pour un an renouvelable 2 fois

PERSONNEL COMMUNAL : CRÉATION DE POSTE

Pour rappel par délibération en date du 20 Octobre 2016, les élus ont décidé du principe de municipalisation de l'activité de la pause méridienne à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Il faut procéder à la création de 6 postes d'adjoints d'animation à 8 heures par semaines pendant les périodes scolaires, ainsi que 2 postes d'adjoint d'animation à 18h par semaine scolaire et 10h pendant les vacances scolaires

Les missions de ces agents consisteront à :

- Assurer l'accueil, la surveillance et l'animation des enfants pendant la pause méridienne, ainsi que l'entretien des bâtiments.

Les agents seront susceptibles d'effectuer des heures complémentaires en cas de besoin.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable aux propositions ci-dessus,
- **CHARGE** le Maire pour procéder à l'embauche correspondante.

Le tableau des effectifs a été revu en conséquence.

CONVENTION ADHESION PAYFIP

Actuellement, lorsqu'un titre de recettes est émis par la commune, les usagers peuvent régler leur facture par chèque, en espèces ou auprès d'un bureau de tabac agréé.

À compter de septembre 2027, le centre d'encaissement de Rennes cessera le traitement industriel des chèques. Dans ce contexte, les collectivités sont invitées à promouvoir des modes de paiement dématérialisés, notamment le virement bancaire et le prélèvement via le dispositif PAYFiP.

Ce service en ligne permet aux usagers de régler leurs factures de manière simple, rapide et sécurisée, soit par carte bancaire, soit par prélèvement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1611-5-1,

Vu le Décret 2012-1246 du 7 novembre 2012,

Vu la convention et le formulaire d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PayFiP Titres et Rôles avec la Direction Générale des Finances Publiques,

Considérant que la commune dispose de son propre site internet,

Considérant que la DGFIP propose un moyen de paiement simple, rapide et accessible par carte bancaire mais aussi par prélèvement unique,

Vu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PayFiP pour les titres et rôles ;

- **AUTORISE** M. le Maire à signer la convention et à procéder à toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Pour rappel, il est spécifié sur le règlement intérieur de la location que le règlement doit être réalisé par chèque.

Les locations peuvent faire l'objet d'une émission de titre dont le fait générateur est la signature du contrat de location et non pas l'utilisation effective de la salle.

Le titre de location peut être émis sans attendre la mise à disposition effective de la salle, voire dès la signature du contrat de location. Il faut prévoir une pré-autorisation de prélèvement de la caution qui sera exécutée en cas de constatation de dégradations.

Le titre de location est prélevé directement sur le compte de l'usager. Il n'y a plus de gestion de chèques ou d'espèces. L'usager dispose d'un moyen de paiement moderne.

Après l'état des lieux de sortie, si des dégâts sont constatés, un titre est émis pour le montant de la dégradation, et prélevé lui aussi sur le compte bancaire de l'usager.

Il est proposé d'émettre un titre à la signature de la location. Il n'y aura plus de possibilité de déposer un acompte sauf en cas de demande du locataire.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°2022-061 en date du 13 septembre 2022 approuvant le règlement intérieur de la salle polyvalente ;

Considérant qu'il convient d'adapter le règlement afin de tenir compte du changement du moyen de paiement ;

Après avoir pris connaissance du projet de règlement modifié ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

DÉCIDE :

Article 1 : D'approuver les modifications apportées au règlement intérieur de la salle polyvalente

Article 2 : De préciser que le nouveau règlement entrera en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2026

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires et à assurer la diffusion du nouveau règlement auprès des utilisateurs.

CENTRE DE GESTION DE LOIRE ATLANTIQUE : CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES 01/01/2027 – 31/12/2030

Vu l'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire (risque employeur), en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

Le Conseil, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code des assurances ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 26 alinéa 5 qui autorise les centres de gestion à souscrire des contrats d'assurance prévoyance pour le compte des collectivités locales afin de couvrir les charges financières découlant de leurs obligations statutaires ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités et établissements territoriaux ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article unique : la commune donne mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire.

La commune se réserve la faculté d'y adhérer en fonction des conditions tarifaires et des garanties proposées.

Le contrat groupe prévoira la prise en charge de tout ou partie des risques suivants :

- Agents CNRACL (régime spécial) :
Maladie ordinaire, maternité/paternité/adoption, accident de service/maladie professionnelle/imputable au service, décès, longue maladie/longue durée (y compris le temps partiel thérapeutique, la disponibilité d'office et l'invalidité temporaire).

- Agents IRCANTEC (régime général) :
Maladie ordinaire, maternité/paternité/adoption, accident de service/maladie professionnelle/imputable au service, grave maladie.

DIVERS

POINT RETOUR CANICULE

À l'occasion de cette vague de chaleur, la commune a mis en place plusieurs mesures afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et du personnel :

- installation d'une climatisation dans une salle de classe ;
- installation de deux rafraichisseurs mobiles dans les classes de CE et CM
- mise à disposition de quatre ventilateurs pour l'école ainsi que pour le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire ;
- application de blanc de Meudon sur les différentes fenêtres des bâtiments dédiés à l'enfance afin de limiter les apports de chaleur.

M. le Maire propose que les membres de la commission Bâtiments se réunissent afin de réfléchir aux travaux et aménagements à mettre en œuvre pour réduire durablement les températures dans les classes de l'école publique, le restaurant scolaire et la périscolaire. L'objectif est d'éviter une nouvelle fermeture des établissements en cas de canicule.

Plusieurs pistes sont évoquées, notamment l'installation de volets, de voiles d'ombrage, de climatiseurs supplémentaires, de stores bannes, de brasseurs d'air ou encore la création d'une salle climatisée ouverte pour les habitants et les écoles.

RETOUR SUR LA CONCERTATION PUBLIQUE POUR L'AMÉNAGEMENT BAS DU BOURG

Un administré a adressé un courrier en mairie, faisant part de son souhait de disposer de davantage de place de stationnement.

Lors de la commission voirie, les élus ont échangé sur ce sujet, elle propose entre autres d'adresser un courrier à l'ensemble des habitants concernés par le projet. Des rencontres seront réalisées pour présenter, échanger sur le projet, relever des informations sur les bâtis, et selon les retours adapter le dossier avant qu'il n'entre dans sa phase conception.

SKYLINE

Après réflexion, les élus ont retenu un skyline afin d'identifier et de valoriser l'identité visuelle de la commune. Celui-ci sera décliné sur les différents supports de communication de la commune.

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Elles auront lieu les dimanches 18 avril et 2 mai 2027.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCE LOCAL

Un point a été fait sur l'éclairage public. Les éclairages publics sont globalement en bon état. Il n'y a pas d'urgence à procéder à leur remplacement. Quand une lampe est en panne, elle est systématiquement remplacée par une lampe led.

La commune doit désormais réfléchir à une transition progressive vers un éclairage LED sur les différents mâts. A l'heure actuelle, aucune obligation réglementaire n'impose ce changement. Mais cette évolution permettrait de réduire la consommation d'électricité et de réaliser des économies d'énergie.

Un point a également été présenté concernant le projet d'installation d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation. Une étude de faisabilité sera réalisée par ENR44 (Énergies Renouvelables 44) afin d'évaluer la faisabilité du projet.

VOIRIE

Des poteaux en bois seront installés dans le village de la Porchetière. Il pourrait en être de même pour les villages du Champ Oger et du Champ Fleury. L'objectif étant de faire ralentir les automobilistes et de sécuriser l'accès des piétons.

POINT ENFANCE

Mme DHENIN poursuit les rencontres avec les différents partenaires locaux (CCSL, CAF, restaurant scolaire, etc.).

Un échange a également eu lieu avec l'association Croc'Loisirs afin d'aborder plusieurs sujets : la mise à disposition du personnel sur le temps méridien, la situation financière de l'association ainsi que la recherche de solutions à mettre en œuvre cet été en cas de fortes chaleurs.

Le projet cinéma se poursuit dans de bonnes conditions. L'équipe en charge de la réalisation du film est expérimentée. Dans les prochaines semaines, la commission travaillera à la validation du permis à points de la rentrée, en lien avec la nouvelle coordonnatrice. Elle accompagnera également le projet du Conseil municipal des enfants dans le cadre de la Semaine Bleue et engagera une réflexion sur la mise en place d'un passeport culture-sport.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est déroulé dans de bonnes conditions, malgré une fréquentation limitée.

À l'issue de l'événement, les associations ont été invitées à compléter un questionnaire afin de recueillir leurs besoins, leurs attentes et leurs suggestions en vue de l'organisation de la prochaine édition.

Par ailleurs, des rendez-vous ont été programmés avec les différentes associations afin d'échanger sur leurs projets et leurs besoins.

LUTINS DU PÈRE NOËL

Les Lutins du Père Noël se sont réunis avec la commission Animation afin d'évoquer les nouveautés prévues pour cette année pour le jardin de Noël.

Ils participeront également à la création de décorations dans le cadre de l'opération Octobre Rose.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE : SERVICE DÉCHETS

Pour information, la Communauté de communes Sèvre et Loire collecte et traite chaque année environ 20 000 tonnes de déchets issus des particuliers.

LES ÉCHOS DU PRIEURÉ

Vendredi 25 septembre
20h30
Eglise de La Regrippière

La municipalité vous invite à être spectateur de la nouvelle programmation du concert Les Échos du Prieuré.

Amazin'Gospel est une chorale nantaise, créée en 2006. Elle est composée de choristes amateurs et de musiciens professionnels, passionnés par la musique et le chant.

Du negro-spiritual au gospel contemporain voire urbain, le répertoire invite au voyage, pour découvrir la richesse du gospel dans sa diversité.

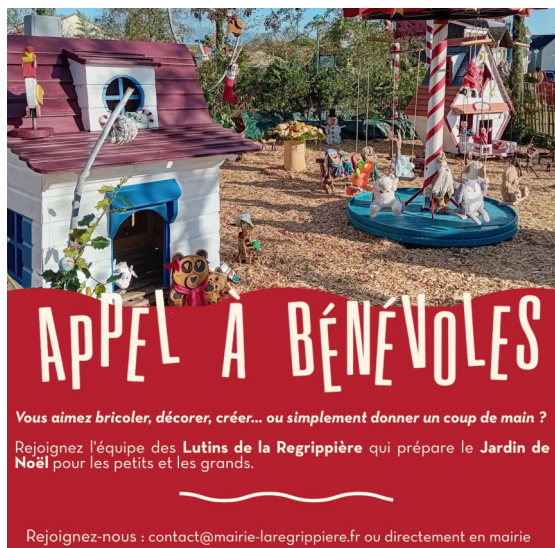
La joie, la générosité et le partage sont les valeurs transmises lors de chaque prestation d'Amazin'Gospel.

Gratuit.

Entrée libre.



JARDIN DE NOËL



Le saviez-vous ? Depuis 2023, les décorations du Jardin de Noël sont réalisées par des habitants de La Regrippière !

Chaque année, les Lutins de La Regrippière imaginent et créent de nouveaux décors à partir de matériaux recyclés.

Vous aimez bricoler, peindre, décorer ou créer ? Vous souhaitez simplement donner un coup de main lors de l'installation ? Chacun peut participer selon ses envies, ses talents et ses disponibilités.

Rejoignez cette équipe conviviale en écrivant à contact@mairie-laregrippiere.fr ou en vous renseignant directement auprès de la mairie.

LA SEMAINE BLEUE

Du 5 au 11 octobre, aura lieu la semaine nationale des retraités et des personnes âgées.

Pour la première année, des animations sont organisées sur la commune et inviteront à l'intergénérationnel.

Lundi 5 octobre - La sécurité de 14h30 à 16h

Espace Alain Clouet

La police municipale présentera les vigilances à adopter pour assurer la sécurité à la maison (démarchage, cambriolage...) et sur internet.

Mercredi 7 octobre - La dictée inversée à 10h

Médiathèque de La Regrippière

Le réseau des bibliothèques de la CCSL propose une dictée inversée.

Le principe : des erreurs se sont glissées dans le texte, et c'est à vous de les retrouver et de les corriger !

Trois niveaux de difficultés seront proposés. Seul ou en équipe, venez réfléchir et jouer avec les mots !

Gratuit, accessible et ouvert à tous et toutes !

Mercredi 7 octobre - Transfert de savoirs de 14h30 à 15h30

Espace Alain Clouet

Des aînés vers les enfants, quatre ateliers proposés (cuisine, couture, bricolage et jardinage).

Limité de 12 à 15 personnes et accessible dès le niveau CE2.

Sur inscription.

Vendredi 9 octobre - Les gestes qui sauvent De 18h45 à 20h45

Espace Alain Clouet

Animation proposée par la Protection Civile

Limitée à 10 personnes

Sur inscription.

Samedi 10 octobre - La dictée À 10h

Espace Alain Clouet

Gratuit, accessible dès le niveau du CE2

Sans inscription.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les aînés sont invités à partager le repas des enfants au restaurant scolaire

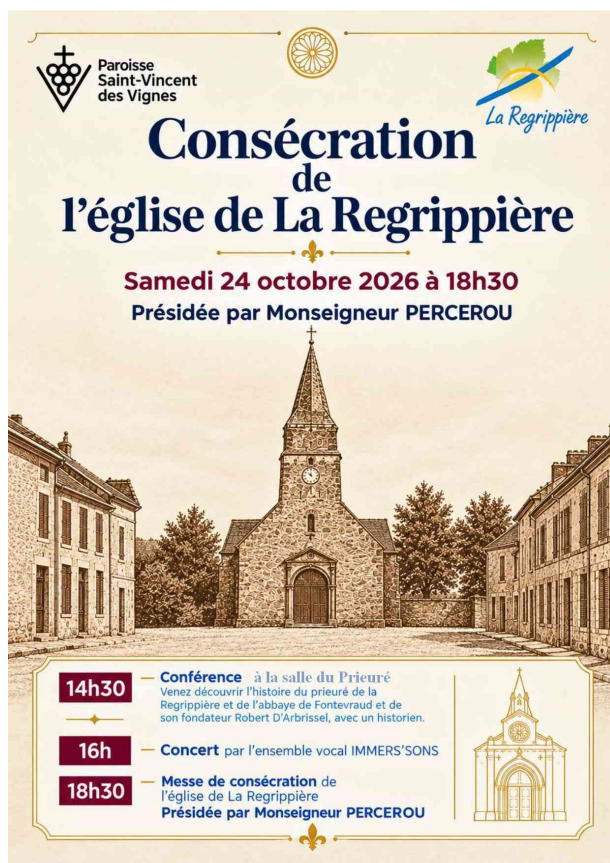
Limité à 6 places par jour

Sur inscription.

Plus d'informations et inscriptions auprès de la mairie au 02 40 33 63 14
contact@mairie-laregrippiere.fr



LES 200 ANS DE L'ÉGLISE



Samedi 24 octobre

La paroisse Saint-Vincent des Vignes et la municipalité vous invite à fêter les 200 ans de l'église de La Regrippière.

14h30 - Conférence, salle du Prieuré

Venez découvrir l'histoire du prieuré de La Regrippière et de l'abbaye de Fontevraud et de son fondateur Robert D'Arbrissel, avec un historien

16h - Concert, église

Par l'ensemble vocal Immer'sons

18h30 - Messe de consécration, église

Présidée par Monseigneur PERCEROU

LE REPAS DES AÎNÉS

Samedi 7 novembre
Espace Alain Clouet

La municipalité recevra les aînés de la commune lors du traditionnel repas annuel.

Les invitations seront distribuées par voie postale début octobre.

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, âgé de 70 ans et plus et que vous souhaitez assister à ce moment convivial, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie : 02 40 33 63 14 - contact@mairie-laregrippiere.fr



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Jérôme MARCHAIS, Maire de Vallet ;
Jean-Marc JOUNIER, Maire de Mouzillon ;
et Pascal EVIN, Maire de La Regrippière



ont le plaisir de vous convier à la cérémonie de commémoration de l'Armistice :
mercredi 11 novembre 2026

Déroulé :

9h : RDV aux cimetières de Mouzillon et de Vallet
9h45 : RDV à la mairie de La Regrippière
10h : Messe
11h : RDV au cimetière de La Regrippière
11h30 : Défilé
12h : Vin d'honneur servi à l'Espace Alain Clouet



Etre Soldat de France

L' U.N.C. (Union Nationale des Combattants) est composée :

- d' anciens combattants, (Indochine, Afrique du Nord),
- de combattants de la nouvelle génération (OPEX),
- de veuves,
- des soldats de France.

Qui peut être Soldat de France et quel son rôle ?

Le Soldat de France n'a pas combattu, mais il partage les valeurs que défend la grande famille de l'U.N.C. : le civisme, le sens national, la droiture morale, la solidarité humaine, le respect de la mémoire combattante, le devoir de mémoire.

Qui est concerné ? Tous ceux qui ont porté l'uniforme en temps de paix, les sapeurs pompiers, les forces de police, les militaires en activité, la croix rouge, la protection civile, les parlementaires, les élus (maires, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux)...

Ils sont les héritiers du monde combattant. Leur mission : Maintenir les valeurs citoyennes du « pays des droits de l'homme » et assurer la relève des anciens combattants...

Sur notre secteur, les Soldats de France s'engagent, entre autres, à participer activement aux commémorations des 11 novembre et 8 mai auprès des anciens combattants et à aider au devoir de mémoire près des jeunes générations...

Vous pouvez rejoindre les Soldats de France de Vallet, Mouzillon ou La Regrippière ou demander tous renseignements complémentaires en contactant :

Jean-Marie GIRARD, 647 rue des moulins 44330 Mouzillon

06 82 23 11 61 - jmetn.girard@orange.fr

Joël CHARPENTIER, 33 route de Clisson 44330 Vallet

06 83 31 30 75 - joel.charpentier9@orange.fr

Patrick BALEYDIER, 1277 route de Montfaucon 44330 Mouzillon

06 24 98 45 53 - patrick.baleyudier@gmail.com

René BARON, 1 Beauséjour 44330 La Regrippière

06 83 54 92 80 - baron.rene3@wanadoo.fr

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES



Le réseau des bibliothèques organise des événements dans l'ensemble des sept médiathèques de la CC SL.

Voici les dates pour ceux organisés à La Regrippière :



Samedi 19 septembre
Spectacle queue de poisson
10h30 - durée 45 minutes
Sur inscription
Enfants à partir de 4 ans, accompagnés d'un parent

Une quête initiatique truculente au gré des marées.

C'est l'histoire de Fanch. Il vient d'avoir 12 ans et décide de partir à la découverte du vaste monde. Depuis Erquy, son village des Côtes d'Armor, il monte dans son bateau et scrute l'horizon... Le voyage sera ponctué de rencontres amusantes, dont de minuscules diabolins des mers et une sirène !

« Queue de poisson » est un conte en chansons en français et en anglais de Florence Moreau. Drôle, ludique, interactif et pédagogique !

Mercredi 30 septembre
Animation Pages & Pixels : quand les histoires s'animent
10h
Entrée libre

Animé par Jean-Charles, du réseau des bibliothèques.
Découvrez une sélection d'applications interactives et d'albums augmentés pour explorer les livres sous un autre angle.
Ce temps de partage en famille, accessible dès 4 ans, permet d'associer la lecture physique et les outils numériques de manière accompagnée.



Mercredi 7 octobre
Dictée inversée
10h

Voir programme de la semaine bleue, page 8

Retrouvez tous les événements du réseau des bibliothèques de la CC SL :
<https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/page/agenda>

Cette année, à la médiathèque, nous fêterons Octobre Rose (non sans avoir une pensée pour toutes les personnes atteintes d'un cancer). Pendant ce mois, lors des permanences des samedis et dimanches de 10h à 12h, seront proposés à la vente des objets confectionnés par des bénévoles, dont les profits seront reversés à l'association Etoile Rose, et nous recevrons les autrices Mesdames Piffeteau et Aubin pour leur livre « Autant viser la lune ».



Merci de noter dans votre agenda cet événement.

LE SCHISTE



Vendredi 18 septembre
Karaoke
20h30 - 23h30

Le Schiste
Place Saint Joseph
09 87 58 74 08

Vendredi 2 octobre
Loto musical
20h30 - 23h30

Samedi 10 octobre
Blind Test « Vinyle »
20h30 - 23h30

Vendredi 16 octobre
Soirée jeux de société
19h - 23h30

Samedi 14 novembre
Soirée tartiflette
19h - 23h

Jeudi 19 novembre
Midi : Pot au feu
12h - 14h
Soir : Beaujolais bougies
18h30 - 21h30

Vendredi 20 novembre
Karaoke guitare
20h30 - 23h30

NOUVELLE ENTREPRISE

Marion Signe
Interface de communication

Interface en Langue des Signes Française depuis quatre ans, j'ai créé mon auto-entreprise il y a peu.



Je réponds aux demandes de traduction en LSF, reformulation orale et sensibilisations à la surdité pour les particuliers comme au sein des entreprises (rendez-vous personnels, réunions d'équipes, sensibilisations pour comprendre la surdité et apprendre à communiquer avec les personnes sourdes et malentendantes ...).
Je me déplace sur l'ensemble du 44, 85 et 49.

Pour plus d'informations sur mes tarifs et services, vous pouvez me contacter à marion.signe44@gmail.com ou
06 42 87 99 24

LES ASSOCIATIONS

En septembre, après les vacances d'été, il y a l'inscription à des activités sportives et de loisirs, comme adhérent ou bénévole. Si ces résolutions ne sont pas toujours abouties on vous donne les informations sur les associations communales, qui ne manquent pas, pour vous aider dans votre choix.

Yoga souffle et détente

yoga.vallet@gmx.fr

Françoise Bréhier 06 76 74 22 09

ou Céline Cassarini 06 63 17 53 67

KAV Kinball

kav.kinball@gmail.com

06 75 67 09 68



Twirling

twirl.pc@gmail.com

06 47 58 39 55



ARCT

president.arct@gmail.com

www.arct.com



Tonic'Fam

tonicfam44@gmail.com

07 62 04 71 19



ASCR

ascr@gmail.com

06 08 54 62 74



Multisports enfants - Département

<https://asd.loire-atlantique.fr>



Regripp'Anim

regrippanim@gmail.com



Poulettes l'Assaut - Hell'a woman

contact.haw@poulettes-assaut.fr



Les Amus'cadets

lesamuscadets@gmail.com

06 77 42 76 21

Le club de l'Espérance

06 87 21 86 24

A.C.C.A. ST Hubert - Chasse

06 01 33 63 91

Serv-volants

serv-volants.fr

06 33 69 13 07



Bibliothèque

gbulteau@orange.fr

06 32 09 13 52 ou 06 88 67 90 41

Le comité des Fêtes

Maxime - 06 12 62 10 12

Aurélien - 06 35 44 52 26

Quentin - 06 21 58 75 57



UNC

jmetn.girard@orange.fr

06 82 23 11 61



OGEC - école Sacré Coeur

ogec.pdt.esc.44330@gmail.com



APE - école Clément Pellerin

ape.regrippiere44@gmail.com



Association du restaurant scolaire

gestioncantine.laregrippiere@gmail.com

07 89 02 10 40



Croc'Loisirs - Espace Jeunesse

crocloisirs@orange.fr

espacejeunesse@orange.fr

02 40 06 88 43



Don du sang

lebretonmarc7623@neuf.fr



SERVICES COMMUNAUX

Mairie - 02 40 33 63 14
contact@mairie-laregrippiere.fr
www.mairie-laregrippiere.fr
Du lundi au samedi de 9h à 12h30

Agence postale - 02 40 33 62 41
Attention nouveaux horaires
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Police municipale : 02 40 33 99 51
policemunicipale@mairie-laregrippiere.fr



Levée du courrier :
Du lundi au vendredi - 15h
Le samedi - 12h

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Elisa DURENNE & Kévin MICHOT, le 5 septembre

DECES

Gilbert RICHARD, 61 ans
Magdeleine TERRIEN née GUIMBRETIÈRE, 90 ans

COLLECTE DES DÉCHETS

Les prochaines collectes des déchets auront lieu :

- Mercredi 23 septembre
- Mercredi 7 octobre
- Mercredi 21 octobre
- Mercredi 4 novembre

En cas de doute se référer au calendrier de collecte :
<https://mairie-laregrippiere.fr/fr/rb/17864/collecte-des-dechets-10>

Plus d'informations sur le site de la CCSL :
<https://dechets.cc-sevreloire.fr/rubrique/les-bons-reflexes/>

A la découverte des habitants du nouveau lotissement du Souchais

Nous sommes allés à la rencontre d'habitants du quartier afin de connaître leurs parcours et leurs ressentis sur leur emménagement à la Regrippière.

Parmi les personnes rencontrées, seule l'une d'entre elles est native de la commune. Les autres viennent d'horizons divers, comme le Nord-Loire, Basse-Goulaine ou Divatte-sur-Loire (La Chapelle-Basse-Mer). Si quelques-uns connaissent vaguement La Regrippière pour avoir de la famille dans le Vignoble, la plupart n'avaient jamais entendu parler de notre commune.



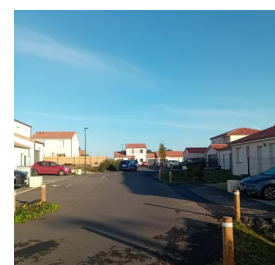
Pourquoi La Regrippière ? :



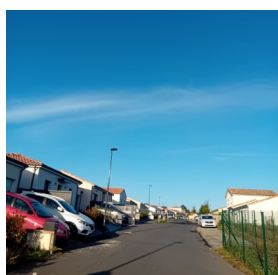
- La recherche commune d'un terrain à prix abordable dans le Vignoble.
- L'accès rapide à l'axe routier Nantes – Cholet, un vrai plus pour l'emploi.
- La proximité de villes disposant de toutes les commodités.

Comment s'est passé votre emménagement ?

- Les réponses et l'accompagnement de la mairie ont été d'une aide précieuse.
- L'application IntraMuros s'est révélée très pratique pour trouver rapidement les informations sur la vie locale (écoles, associations, infos pratiques).



Les habitants sont globalement satisfaits de l'aménagement du lotissement, même s'ils constatent une grande proximité entre certaines parcelles. Pour parfaire le cadre de vie, ils expriment le souhait de **valoriser au mieux** les espaces collectifs. Des moments conviviaux spontanés sont d'ailleurs déjà créés par les résidents à l'échelle de leur rue, via l'application WhatsApp.



Le calme et la convivialité entre habitants font partie des atouts majeurs de notre commune. Les participants à l'enquête ont conscience du manque de certaines commodités, mais saluent les efforts réalisés : l'arrivée de l'épicerie API ainsi que des distributeurs de pain et de pizzas est grandement appréciée. Le succès du Schiste et ses diverses propositions sont aussi particulièrement plébiscités.

Les participants mettent également en avant d'autres avantages essentiels : le dynamisme associatif, la qualité des infrastructures scolaires, périscolaires et sportives, sans oublier la proximité de l'artisanat et des producteurs locaux (légumes, fromage, viande...).

Côté perspectives

Les habitants partagent plusieurs idées pour enrichir la vie locale. En tête des attentes figure l'implantation d'une boulangerie fixe.

Parmi les autres suggestions à l'étude, on note le passage de food trucks une fois par mois, la création d'un pôle santé ou l'arrivée d'autres commerces de proximité. Pour améliorer la communication, l'idée d'un grand panneau d'affichage pour annoncer les événements du bourg a également été soumise.

Voilà une bien jolie liste de souhaits ! La municipalité va désormais étudier de près toutes ces suggestions pour le bourg. Rome ne s'est pas faite en un jour, notre commune non plus, mais l'énergie des habitants donne déjà de très bonnes idées de chantiers.

URBANISME

♦ DÉCLARATION PRÉALABLE

Romain ANTIER

12 rue de la Petite Pièce

Installation d'une pergola 4x3m sur terrasse

Cécile et Xavier POTIN

23 route de la Tranchais

Extension d'une habitation

Thomas BROSSET

30 rue d'Anjou

Aménagement des combles

Caroline LECOQ

22 rue du Pinier

Modification d'ouvertures

Damien MERIGAUD et Justine ESNEAULT

31 bis rue du Vignoble

Extension d'une habitation

♦ PERMIS DE CONSTRUIRE

Pierre SÉCHER

La Gravoire

Rénovation d'une habitation ancienne

Maxime LECHAT

rue de l'Ecole

Construction d'une maison d'habitation

Judith et Nguekam TCHEUFFA

13 route de la Tranchais

Construction d'une maison

LES DÉCLARATIONS D'URBANISME

Les obligations légales dans le cadre d'une construction immobilière



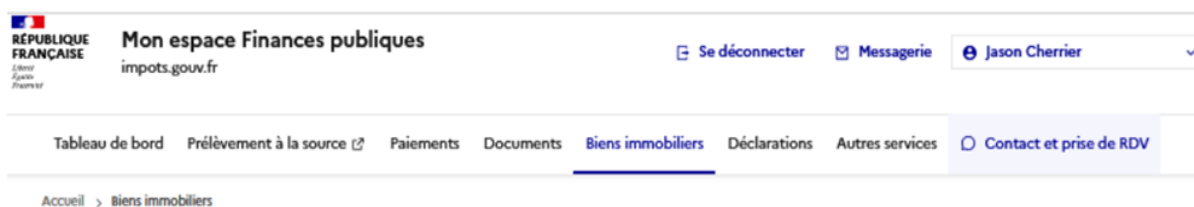
- **La déclaration d'achèvement des travaux :**

La déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) est à déposer en mairie, par voie dématérialisée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou en main propre.

La DAACT n'est destinée qu'au service urbanisme et ne permet pas d'informer la DGFiP.

- **Les déclarations auprès de la DGFiP :**

Il est fortement conseillé de privilégier la déclaration en ligne sur GMBI :
Une pastille « déclaration foncière attendue » apparaîtra sur le local concerné par les travaux.



- **La déclaration foncière (obligatoire)**

Les travaux effectués par un propriétaire, qu'il s'agisse de constructions nouvelles (ex : piscine), d'une addition de construction (ex : véranda accolée à la maison), d'un réaménagement intérieur (ex : transformation d'un garage en chambre), ou d'une démolition partielle ou totale doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration foncière.
Elle permet de mettre à jour la valeur du bien.

En cas d'impossibilité d'utilisation de GMBI, l'utilisateur procède à une déclaration papier (H1 : pour une maison, H2 pour un appartement, IL pour toute modification sur un local existant).

- **La déclaration d'urbanisme (selon les cas)**

Dans certains cas, la déclaration foncière doit s'accompagner d'une déclaration d'urbanisme, pour les cas où le projet est soumis à la taxe d'aménagement.

La taxe d'aménagement est due pour toute création de surface de plancher close et couverte dont la superficie est supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre, y compris les combles et les caves.

Y sont soumis les abris de jardin (même démontables) ou toute autre annexe (véranda ...) construite à l'extérieur de la maison, les piscines ou le photovoltaïque au sol également.

Les bâtiments non couverts, comme les terrasses, ou ouverts sur l'extérieur comme les pergolas, sont exclus de la surface taxable.

En cas d'impossibilité d'utilisation de GMBI, l'utilisateur procède à une déclaration papier (6840-SD).

ECOLE CLÉMENT PELLERIN

Le 14 septembre , c'était la fête du SPORT !

Tout le monde dehors et on bouge son corps !



Sous un beau soleil de septembre, l'événement a pu être marqué par une petite chorégraphie spontanée.

Une manière collective de témoigner du fait que bouger c'est la santé !

Questions posées à Carole Bertin, directrice

L'équipe éducative :

De gauche à droite :

Marion Forget ; Manon Rannou ; Amélie Lemerle ; Laura Pillet ; Blandine Charrier ; Carole Bertin ; Valérie Raison ; Thibault Pergeaux-Quellier.



- Si vous deviez résumer l'état d'esprit de votre équipe éducative en un seul mot, quel serait-il ?

Carole Bertin : Dynamisme

- Avez-vous une anecdote marquante ou un joli moment partagé avec un élève à nous raconter depuis la rentrée ?

Carole Bertin : Un joli moment de convivialité avec les parents présents le jour de la rentrée autour d'un café partagé et avec nos élèves, certains se sont parfois jetés dans nos bras "il y a longtemps que je ne t'avais pas vue!"

- Accueillez-vous de nouveaux enseignants ou de nouveaux membres du personnel dans votre équipe ?

Carole Bertin : L'équipe accueille Madame Valérie Raison en CM1/CM2 et Monsieur Thibault Pergeaux-Quellier (titulaire remplaçant rattaché à l'école).

- Quels sont les grands temps forts, sorties ou voyages déjà planifiés pour les classes ?

Carole Bertin : L'école se donne comme fil rouge "les contes et le voyage". Nous avons aussi à cœur de poursuivre l'appropriation de la cour par les élèves et la continuité des actions menées sur le végétal. Des sorties et des interventions dans les classes sont en cours d'étude afin de rythmer les périodes. Dans le cadre du projet d'école et du climat scolaire, nos journées temps forts bien être seront renouvelées.

ECOLE SACRE COEUR



Une nouvelle organisation à l'École du Sacré-Cœur

Beaucoup de changements marquent cette rentrée scolaire 2026 à l'École du Sacré-Cœur. Après dix années à la tête de l'établissement, Françoise Barré a quitté l'école pour de nouveaux horizons. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement au service des élèves et des familles.

De son côté, Émilie Boiteux, enseignante, a obtenu une mutation sur un poste d'enseignante spécialisée au Loroux-Bottereau. Nous lui souhaitons une belle réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle.

Les jeunes en service civique ou en apprentissage poursuivent quant à eux leur parcours de formation.

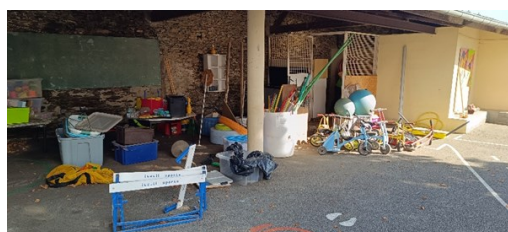
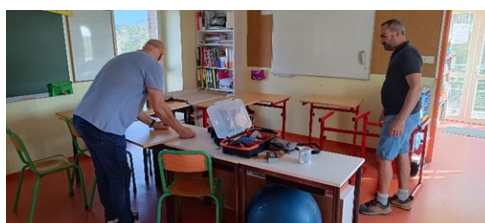
Pour cette nouvelle année scolaire, c'est Julie Blanchard, cheffe d'établissement de l'école Sainte-Famille à Clisson, qui assurera également la direction de l'École du Sacré-Cœur.

L'école accueille quatre autres nouvelles personnes pour cette rentrée. Claire Bonnet, enseignante spécialisée, rejoint l'équipe, ainsi que Jean-Paul Plockl, enseignant de la classe de CE1-CE2. Isaline Renaudin prendra en charge la classe de GS-CP, accompagnée d'Audrey Vitaux, ASEM de la classe. Déjà présentes l'an dernier, Fabienne Payet et Virginie Ligner enseigneront en PS-MS-GS et seront épaulées par Bérengère Lambert. Enfin, Laurie Cousineau assurera l'enseignement auprès des élèves de CM1-CM2 cette année.

Une rentrée en pleine préparation

Aidés par la nouvelle directrice, des parents bénévoles, emmenés par les membres de l'OGEC, ont consacré toute une matinée à remettre l'école en état après deux mois de pause estivale.

Ce samedi 22 août, l'établissement a repris vie avant l'arrivée des élèves, prévue dix jours plus tard. Petits travaux de réfection, montage des nouvelles tables destinées aux classes de CM, rangement et nettoyage de la cour : dans une ambiance conviviale, chacun a mis du cœur à l'ouvrage pour préparer et célébrer cette belle rentrée 2026.



Questions posées à Julie Blanchard, directrice



L'équipe éducative :

De gauche à droite :

Isaline Renaudin ; Audrey Vitaux ;
Bérengère Lambert ; Jean-Paul Plockl ;
Julie Blanchard ; Laurie Cousineau ;
Fabienne Payet ; Claire Bonnet

- Si vous deviez résumer l'état d'esprit de votre équipe éducative en un seul mot, quel serait-il ?

Julie Blanchard : Cohésion

- Avez-vous une anecdote marquante ou un joli moment partagé avec un élève à nous raconter depuis la rentrée ?

Julie Blanchard : Le temps de rassemblement en fin de première semaine pour présenter les élèves et les adultes qui s'est terminé en musique, avec enfants et adultes dansant dans la cour.

- Accueillez-vous de nouveaux enseignants ou de nouveaux membres du personnel dans votre équipe ?

Julie Blanchard : Oui ! Audrey Vitaux, ASEM. Claire Bonnet, enseignante spécialisée. Julie Blanchard, cheffe d'établissement. Isaline Renaudin, enseignante GS/CP. Jean-Paul Plockl, enseignant CE1/CE2.

- Quels sont les grands temps forts, sorties ou voyages déjà planifiés pour les classes ?

Julie Blanchard : Ce n'est pas encore fait. L'équipe a beaucoup travaillé en ce début d'année sur la cohérence éducative, nous allons nous pencher bientôt sur les grands projets. Nous poursuivrons quelques temps fort malgré tout comme la kermesse, l'arbre de Noël mais côté pédagogique, ce n'est pas arrêté..

L'ASCR

Le cirque

Il reste des places pour le cirque.

Les cessions sont ouvertes aux enfants de 7 à 11 ans les jeudis soir de 18h30 à 19h45 (sauf vacances scolaires) et encadrées par un animateur de Roule ta Boule.

Plus d'informations et inscriptions : 06 86 66 86 54



Multisports adulte

Il reste des places pour le multisports adultes. Les cessions sont ouvertes les vendredis de 20h à 21h30 et encadrées par un coach UFOLEP.

Plus d'informations et inscriptions : 06 71 09 89 47

Pédibus

Les enfants de l'atelier cirque de l'ASCR ont besoin de vous !

Des personnes volontaires sont recherchées pour accompagner en binôme, à pied, des enfants de 4 à 6 ans, aux ateliers de Cirque, les jeudis de 17h à 17h15. Départ de la périscolaire jusqu'à l'Espace Alain Clouet.

Ces 15 minutes de votre temps permettent à des enfants de la commune d'accéder à une activité de loisirs. Merci pour votre participation !

Contactez Mathys au 06 40 31 50 02



PASS SPORT

Le pass Sport est une aide financière du ministère chargé des Sports sous la forme d'une réduction immédiate de 50 € sur les frais d'inscription (licence ou abonnement) dans un club, une association sportive ou une salle de sport partenaire.

Son objectif est de lever les freins financiers, sociaux ou liés au handicap et de faciliter l'accès à une pratique sportive encadrée et sécurisée.



Bénéficiaires du pass Sport

- Jeunes de 6 à 17 ans révolus : foyers allocataires (CAF ou MSA) ayant un quotient familial inférieur ou égal à 699 €.
- Jeunes en situation de handicap :
 - ⇒ De 6 à 19 ans révolus bénéficiant de l'AEEH.
 - ⇒ De 16 à 30 ans révolus bénéficiant de l'AAH.
- Étudiants boursiers jusqu'à 28 ans révolus (bourse attribuée avant le 15 octobre 2026) :
 - ⇒ Boursiers du CROUS (y compris aide annuelle).
 - ⇒ Boursiers régionaux pour des formations sanitaires et sociales.

Modalités de réception et d'utilisation

- Réception du code : les bénéficiaires recevront leur code pass Sport individuel par courriel à la mi-septembre 2026 (un courriel distinct est envoyé pour chaque enfant éligible d'une même famille).
- Utilisation : le bénéficiaire présente son code lors de l'inscription. Le club partenaire déduit directement les 50 € du montant de l'inscription.
- Période de validité : du 1er septembre au 31 décembre 2026.

LA PETITE HISTOIRE DE LA REGRIPIÈRE

L'Eglise de La Regrippière

Édifice emblématique dont l'histoire raconte à elle seule deux siècles de vie religieuse, patrimoniale et communautaire.

Dressée au cœur du bourg, l'église Saint-François-de-Sales est bien plus qu'un simple lieu de culte : elle est le témoin de l'histoire de La Regrippière. Des ruines laissées par la Révolution jusqu'aux travaux de restauration les plus récents, en passant par les grandes célébrations qui ont rassemblé les habitants au fil des générations, chaque pierre de cet édifice porte la mémoire d'une communauté. À l'heure où la commune se prépare à fêter le bicentenaire de son église, les 24 et 25 octobre 2026, il est temps de se replonger dans cette histoire singulière.



Les premières pierres de la paroisse :

L'histoire commence dans un paysage de ruines. Sur le cadastre de 1812, la plupart des bâtiments sont encore dévastés, mais l'église et l'actuel presbytère ont été plus ou moins remis en état et servent au culte.

C'est dans ce contexte de lente reconstruction que la paroisse de La Regrippière est officiellement érigée en succursale par ordonnance du roi Louis XVIII, le 6 septembre 1820 (ordonnance autorisée par Monseigneur Jules-François d'Andigné de Maineuf, évêque de Nantes), sous la conduite de Pierre Coué, « prêtre délégué ».

Étienne Masson lui succède à ce titre du 30 avril au 15 juillet 1823, date à laquelle il est nommé curé de la paroisse. Il y restera jusqu'au 28 novembre 1860. Son règne long et contrasté ne va pas sans laisser de traces : l'historien du Prieuré ne peut que regretter de voir en lui un « misérable vandale » — ses propres mots — qui, avec ses « fabriciens », fit démolir la tour de l'ancienne église conventuelle, témoin de tant de siècles glorieux. L'oubli, ou le mépris de la tradition, le poussa même jusqu'à substituer son propre patron à ceux si vénérables de l'antique prieuré de Notre-Dame et de Saint-Jean, « Mère et Fils ».

La reconstruction de l'église (1825 - 1826)

C'est pourtant à ce même Étienne Masson que l'on doit l'édifice que nous connaissons aujourd'hui. En 1825, la reconstruction de l'église commence sur les ruines de l'ancienne chapelle du Prieuré, détruite en 1793.

La nef, le clocher et son porche en granit rose purent être élevés sur la cour d'entrée du Prieuré, dont le couvent lui-même servit de carrière. La première pierre fut bénie le jour de la Saint-Pierre de cette même année 1825.



Les ouvriers du pays travaillèrent deux années durant pour mener à bien cet édifice, conçu dans le style et selon les procédés architecturaux de la fin du XVIIIe siècle :

- L'église ne possède qu'une nef, avec un transept et un chevet hémicirculaire.
- Le clocher-porche, en avant-corps, donne directement sur la nef et est surmonté d'une flèche à six pans en ardoises.
- Le porche, avec son fronton modeste, est réalisé dans le style néo-classique, avec une belle génoise juste sous le beffroi des cloches.

L'église fut bénie le 28 octobre 1826, placée sous l'invocation de Saint François de Sales et de Saint Étienne, premier martyr, par M. Étienne Masson, curé de la paroisse, assisté de M. Pierre Coué, ancien desservant de La Regrippière.

La sacristie, reconstruite en juillet 1837, reçut à son tour une bénédiction ordinaire du curé soussigné, le 11 novembre 1837.



Entre bâtisseur et démolisseur : le bilan de l'abbé Masson :

La postérité jugera Étienne Masson avec une certaine sévérité. Lors d'une visite à La Regrippière, Mgr de Hercé note dans le registre, en ce premier dimanche de janvier 1841 : « Le Conseil de Fabrique arrête que le grand pignon de l'ancienne église du couvent soit démoli et exploité afin de trouver de la pierre pour reconstruire et réparer le mur du pignon du midi de la Maison Curiale qui est menacée d'une ruine prochaine !.. » — Masson, entrepreneur de démolition, avait définitivement fait du couvent une carrière.



Soyons juste toutefois, Etienne Masson fut aussi un constructeur. De 1850 à 1874, les travaux d'ornementation intérieure transformèrent progressivement l'édifice. À partir du 5 août 1850, et achevés le 18 décembre de la même année, ils comprirent la peinture de la voûte, le plâtrage du chœur avec sa corniche, les modillons, les niches des saints, les autels latéraux dédiés à la Très Sainte Vierge et à Saint Pierre, le carrelage du chœur et la balustrade. Un premier chemin de croix fut installé et béni en 1856. Vinrent ensuite, au fil des années, des travaux d'entretien réguliers : peintures, achat de 300 nouvelles chaises, mise en place de statues, électricité, horloge...

Le centenaire de 1925

Un siècle après sa reconstruction, l'église fut au cœur d'une célébration mémorable. Le 22 novembre 1925, la paroisse de La Regrippière fêta son centenaire dans une atmosphère dont le souvenir restera à jamais gravé dans la mémoire de tous ceux qui en furent les heureux témoins. L'église fut décorée dans toute sa splendeur, et M. le Curé distribua à toute l'assistance une carte postale représentant l'intérieur de l'édifice, en souvenir de cette journée.



La restauration de 1971-1974 et la re-consécration

Près d'un demi-siècle plus tard, c'est une nouvelle page de l'histoire de l'église qui s'ouvre. Après l'arrivée du père Jean Buronfosse à la fin de l'année 1968, l'édifice est restauré et adapté à la liturgie post-conciliaire de 1971 à 1974.

Le 3 février 1974, Mgr Vial, évêque de Nantes, vient au milieu du peuple de La Regrippière — M. Pierre Émeriau étant alors maire — pour célébrer la re-consécration de l'église. À cette occasion, des vestiges de l'ancien prieuré retrouvent place à l'intérieur : parmi eux, le tableau de l'Assomption de Marie, qui, selon la tradition, viendrait de l'ancienne église de Vallet dédiée à Notre-Dame. Tout porte à penser qu'il s'agit du tableau que le visiteur de 1686 appelait de ses vœux, de style XVIIe siècle, et qu'il aurait miraculeusement échappé à l'incendie de 1794. Les quatre statues ainsi que ce tableau sont aujourd'hui inscrits au monuments historiques de Nantes.



titre des

Les travaux de rénovation de 1998

La fin du XXe siècle apporte un nouveau souffle à l'édifice. En 1998, des travaux de rénovation viennent renouveler le visage intérieur de l'église :

- La voûte est peinte en bleu azur.
- Un nouveau chemin de croix, sur toile peinte, venant du Monastère de la Visitation de Nantes, remplace l'ancien.
- Une croix en laiton de 2,70 m est mise en place, dominant le chœur avec l'Icône du Christ Miséricordieux, offerte en 1996 par Jean-Paul II au père Buronfosse lors de son jubilé à Rome.
- Un autel avec table de marbre est installé.

En 2011, grâce à un don d'un paroissien, 20 nouveaux bancs viennent remplacer les chaises.

La relique de la Vraie Croix : un trésor retrouvé

L'histoire de l'église est aussi liée à un objet précieux et longtemps perdu de vue. Le reliquaire de la Vraie-Croix appartenait aux religieuses Fontevristes du couvent de La Regrippière. Lorsqu'elles durent quitter les lieux le 2 octobre 1792, quatre d'entre elles emportèrent avec elles cette relique et furent hébergées dans leur famille à Gesté. On en avait perdu la trace — jusqu'à ce que les paroissiens de Gesté la récupèrent le 9 février 2007, lors de la fermeture de leur église.

Elle fut ensuite mise en dépôt le 30 novembre 2017 à la DRAC d'Angers. Malheureusement, il ne nous reste aujourd'hui qu'une photographie et la copie du procès-verbal d'authenticité établi en 1804 par Mgr Montault, évêque d'Angers, retrouvé dans le reliquaire.



Vers le bicentenaire

Deux siècles après la pose de sa première pierre, l'église Saint-François-de-Sales s'apprête à célébrer son bicentenaire les 24 et 25 octobre 2026. Patrimoine religieux et communautaire, elle continue d'être le cœur vivant de La Regrippière — un lieu où chaque génération a laissé sa marque, et que la nôtre a à cœur de transmettre.



Source : Archives paroissiales
Rédaction : Hélène PINEAU

SEPTEMBRE 2026

CULTURE

L'AVENTURE CINÉMATOGRAPHIQUE : ÇA TOURNE EN SÈVRE & LOIRE

Après plusieurs mois d'ateliers, de rencontres et de tournages, l'Aventure cinématographique « Ça tourne en Sèvre & Loire » arrive à son temps fort : une soirée de restitution consacrée aux trois courts-métrages réalisés collectivement par les habitantes et habitants du territoire.

Portée par la Communauté de communes Sèvre & Loire, dans le cadre de son Projet Culturel de Territoire, cette première saison a permis à plus de 130 participantes et participants de découvrir les différentes étapes de la création cinématographique accompagnés par Alice Groupe Artistique.

Les trois cinémas partenaires : Cinéma Le Cep à Vallet, Jacques Demay à Divatte-sur-Loire et Ciné Loroux au Loroux-Bottreau se sont transformés en véritables lieux de création et d'expression. Trois équipes, mêlant les générations, ont imaginé et réalisé chacune un court-métrage, avec le soutien de la DRAC Pays de la Loire, du Département de Loire-Atlantique et de Passeurs d'images – Pays de la Loire.

3 cinémas, 3 équipes, 3 courts-métrages

Cette aventure collective a proposé aux participants de s'impliquer dans toutes les étapes de la fabrication d'un film : écriture, mise en scène, préparation et tournage. À Vallet, une formule spécifique a également été proposée aux jeunes avec une ciné-colonie de trois jours, en partenariat avec les structures jeunesse de Mouzillon, Le Landreau et La Regrippière.

Le public est désormais invité à découvrir le fruit de cette aventure lors d'une soirée festive de projection.

Samedi 12 septembre 2026 à 20h
Cinéma Jacques Demy – Divatte-sur-Loire

Cette première saison de « Ça tourne en Sèvre & Loire » ne s'arrête pas à cette soirée de restitution ! D'autres dates de projection seront prochainement proposées dans les différents cinémas partenaires du territoire, afin de permettre au plus grand nombre de découvrir les trois courts-métrages réalisés collectivement. L'aventure cinématographique se poursuit donc, avec de nouvelles occasions de partager ces créations et de faire vivre le nouveau projet cinématographique au cœur de Sèvre & Loire.

FAMILLE

FESTI'FAMILLE : UN WEEK-END FESTIF À PARTAGER EN FAMILLE

2 jours pour s'amuser, s'émerveiller, partager et découvrir en famille !

Ouvert à tous, ce rendez-vous propose un programme spécialement adapté aux enfants de 0 à 10 ans et à leurs parents, avec des ateliers, des animations et des spectacles pour petits et grands. La journée du samedi est gratuite et en accès libre, avec notamment la possibilité de déjeuner sur place ; une réservation sera nécessaire pour les activités du dimanche. Cette journée est organisée en collaboration avec les communes et les services jeunesse du territoire.

- Gratuit, en accès libre le samedi
- Gratuit, et sur inscription le dimanche
- Contact : 02 51 71 96 28 | serviceparentalite@cc-sevreloire.fr

**PROGRAMME COMPLET À VENIR SUR LE SITE :
ENFANCE.CC-SEVRELOIRE.FR**



A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

Les Journées Européennes du Patrimoine auront lieu les 18, 19 et 20 septembre 2026

Les Journées Européennes du Patrimoine dans le Vignoble Nantais vous invitent à découvrir ou redécouvrir une dizaine de monuments historiques, mais aussi des châteaux, demeures privées, églises et lieux de vie.

Plus de 90 animations sont proposées pour tous les publics (visites guidées, concerts, expositions...), dans 48 sites ouverts pour l'occasion, répartis sur 17 communes.

Ce programme est préparé par les associations locales, Destination Vignoble Nantais, les communes, mais aussi des propriétaires privés et il est coordonné à l'échelle du vignoble par le Service Patrimoine de Destination Vignoble Nantais.

Que vous soyez passionné d'histoire, amateur de patrimoine ou simplement curieux, ces trois journées sont l'occasion idéale de découvrir la richesse et la diversité du Vignoble Nantais.

Découvrez le programme détaillé et la carte interactive des animations sur le site :
<https://www.destination-vignoble-nantais.com/que-faire-vignoble-nantais/agenda/grands-evenements-et-temps-forts/journees-europeennes-patrimoine/>

Retrouvez une liste non exhaustive des lieux qui vous ouvrent leurs portes à cette occasion sur la Communauté de communes :

LE PALLET

- «Les patrimoines enfouis», balade commentée - Rdv à la place Sainte-Anne
- «La Sèvre et sa navigation», exposition commentée à Port Domino
- Le musée du Vignoble nantais

VALLET

- Le château du Cléray
- Le château de la Noë de Bel Air

LA BOISSIÈRE DU DORÉ

- «Dans les yeux d'André Lucas», parcours artistique en plein air - Rdv à la salle municipale

LE LOROUX BOTTEREAU

- L'église Saint-Jean-Baptiste
- «Le Loroux d'antan», Parcours photographique en visite libre ou commentée

LA CHAPELLE HEULIN

- Le four à chaux du Montru

MOUZILLON

- «Cap vers l'Est», randonnée - Rdv au Caveau, place de la Vendée

DIVATTE-SUR-LOIRE

- Le château de la Berrière
- «Les fours en fête», parcours gourmand



Permanences

Sur le Vignoble Nantais, l'École des parents et des Éducateurs propose des permanences de soutien aux parents, assurées par une psychologue.

Parents, vous pouvez venir seuls ou accompagnés de l'enfant ou l'adolescent pour :

- être écoutés, soutenus, guidés, accompagnés dans votre rôle de parents,
- échanger sur une situation personnelle qui interroge ou pose problème (problème relationnel, familial, scolaire ou de comportement).

Vous êtes intéressés ?

Contactez le standard de la délégation Vignoble au 02 44 76 40 00 et prenez rendez-vous sur la permanence de votre choix :

- **LE LOROUX BOTTEREAU**, à l'Espace Départemental des Solidarités - 15 route de Barbechat
Les vendredis de 9h à 13h et de 14h à 17h
4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, 4 décembre

- **VALLET** à l'Espace Départemental des Solidarités - 48 rue d'Anjou
Les vendredis de 9h à 13h et de 14h à 17h
11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, 11 décembre

- **LA HAYE FOUASSIERE**, à la Maison de l'Enfance - 6 rue Chanoine Dubois
Les vendredis de 9h à 13h et de 14h à 17h
25 septembre, 23 octobre, 27 novembre

- **CLISSON** à l'Espace Départemental des Solidarités - 1 rue François II
Les vendredis de 9h à 13h et de 14h à 17h
18 septembre, 16 octobre, 20 novembre, 18 décembre

Une participation financière vous sera demandée en fonction de votre quotient familial CAF.

Vous pouvez être reçu au siège situé 29 rue Romain Rolland - 44100 Nantes. 4^{ème} étage, interphone n°43 ou lors des permanences du Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes (PAEJ) tous les mercredis sur le vignoble.

Pour prendre rendez-vous : 02 40 35 47 73 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)
ou epe44@ecoledesparents.org.

Ligne d'écoute

L'école des Parents et des Éducateurs reste gratuitement, à votre écoute, par téléphone, en attendant votre rendez-vous : Inter Service Parents - 02 40 35 00 88 (lundi et vendredi de 10h à 15h ; mardi et jeudi de 14h à 18h ; mercredi de 10h à 13h).

CECISERVICES

J'accompagne à domicile les personnes ayant besoin d'un soutien dans leur quotidien.

Ancienne infirmière, je mets mon expérience au service du maintien du lien social et de l'aide au quotidien.

Ce service vise à faciliter les démarches de tous les jours et à rompre l'isolement. Les interventions sont personnalisées selon les besoins ; accompagnement aux rendez-vous, aide aux démarches administratives, sorties ou déplacements. Je peux également assurer une présence à domicile, des temps d'échange, de jeux ou d'activités simples selon les envies.

Un soutien à l'organisation du quotidien peut aussi être proposé.

Chaque accompagnement s'adapte au rythme et aux besoins de la personne. Ce service n'inclut pas les soins ni l'aide à la toilette.

L'accompagnement se fait dans le respect, la discrétion et la bienveillance.

Pour toute demande d'informations ou de rendez-vous, vous pouvez me contacter

Ceciservices : 06 81 71 03 20 - contact@ceciservices.fr



CECISERVICES
Accompagnement et soutien au quotidien
Une présence bienveillante pour faciliter le quotidien

Pour qui ?	Comment je peux vous aider :
- Personnes ayant besoin d'aide au quotidien - Personnes souhaitant rester actives & accompagnées - Proches aidants	- Promenades et sorties - Jeux et activités - Accompagnement aux courses / rendez-vous - Aide administrative, courriers, démarches - Organisation des rendez-vous - Soutien / répit aux proches

Cécilia Le Magueresse
Ancienne infirmière
Secteur Vallet et alentours

contact@ceciservices.fr
06 81 71 03 20



LIBRAIRIE L'ODYSSÉE



Pour fêter les 40 ans de la librairie L'Odyssee, nous organisons plusieurs animations entre octobre et décembre.

Dédicaces de Carole MAUREL

Samedi 10 octobre de 14h30 à 17h

Dessinatrice de talent, Carole Maurel nous fait l'immense plaisir de venir dédicacer ses bds (adultes et jeunesse) à l'occasion de la sortie du 3ème tome de la super série jeunesse *Mi-Mouche* !

Gratuit, sans réservation.

Dédicaces de Gilles BIZOUERNE

Mercredi 14 octobre de 15h à 17h

On adore ses albums jeunesse aux textes drôles, rythmés, intelligents et son anti-héros phare, *Loup Gris*.

Gratuit, sans réservation.

Rencontre avec Régis GODDYN

Vendredi 23 octobre à 19h15

Son incroyable série de fantasy, *Le sang des 7 rois*, est un immense coup de cœur depuis des années !

Gratuit, réservation conseillée (jauge limitée).

La rencontre sera précédée de dédicaces ouvertes à toutes et tous de 17h à 19h.

Librairie L'Odyssee

19 place Charles de Gaulle - 44330 Vallet

02 40 33 99 03

librairielodyssee@gmail.com

<https://www.librairielodyssee-vallet.com/>

MISSION LOCALE VIGNOBLE NANTAIS



La Mission Locale du Vignoble Nantais, appartenant à un réseau national, est une association qui accueille tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans domiciliés sur le territoire du Vignoble nantais (30 communes). Elle a pour ambition, suite à un diagnostic personnalisé, de proposer une réponse adaptée aux besoins des jeunes. Elle intervient sur tous les champs liés à l'insertion socio-professionnelle soit par une réponse ciblée liée à une problématique d'emploi, de mobilité, de santé, de formation..., soit au travers de dispositifs (Contrat Engagement Jeunes, PACEA, Revenu Jeunes...). Des événements, des actions ou des ateliers peuvent être proposés aux jeunes pour faciliter leurs démarches. L'accompagnement mis en place est gratuit.

Pour être au plus proche des jeunes, des permanences ont lieu sur les communes de Montbert, Pont Saint Martin, Vieillevigne, La Haye Fouassière, Haute Goulaine, Le Loroux Bottereau, Divatte sur Loire, Saint Julien de Concelles, Gorges, Clisson, Boussay, Gétigné et Vallet. Les rendez-vous sont pris au 02.40.36.09.13.

Pour plus d'informations et prise de rendez-vous :

Par téléphone : 02.40.36.09.13

Par mail : accompagnement16-25@mlvn.fr

En consultant le site internet : <http://www.missionlocalevignoblenantais.fr>

En suivant l'actualité sur Facebook : [missionlocaleduvignoblenantais](https://www.facebook.com/missionlocaleduvignoblenantais)

et Instagram : [mission_locale_vignoblenantais](https://www.instagram.com/mission_locale_vignoblenantais)

ACTIVITÉ SPORT ET PARENTALITÉ



Le département de Loire-Atlantique vous propose de rejoindre d'autres parents pour bouger avec et sans votre enfant. L'occasion de se dépenser, de partager un moment ludique et d'échanger avec d'autres parents.

Douze séances sont organisées les jeudis durant l'année scolaire 2026-2027 :

17/09 ; 01/10 ; 15/10 ; 05/11 ; 19/11 ; 03/12 ; 17/12 ; 11/03 ; 25/03 ; 08/04 ; 13/05 ; 27/05.

De 9h45 à 11h45 sur le secteur de Vallet / Le Loroux-Bottereau (le lieu sera précisé au moment de l'inscription).

Gratuit sur inscription.

Ces activités sont encadrées par des éducateurs sportifs et des travailleurs médico-sociaux. N'hésitez pas à vous inscrire, même pour une séance afin de (re)découvrir cette activité, totalement gratuite, et de partager un moment avec d'autres mamans et/ou futures mamans.

Plus d'informations :

Secteur de Vallet : 02 40 33 96 19 ou eds.vallet@loire-atlantique.fr

Secteur du Loroux-Bottereau : 02 76 64 25 00 - eds.lorouxbottereau@loire-atlantique.fr

RECETTES DE LA RENTRÉE

Omelette aux courgettes et carottes

Ingédients:

10 œufs frais (500g)
2 carottes (250g)
1 courgette (200g)
10g de persil

4 personnes
5 minutes
5 minutes



Couper les courgettes et les carottes en rondelles. Les faire revenir dans une poêle chaude. Saler et poivrer.

Battre les œufs en omelette avec le persil puis les verser dans la poêle.

Faire chauffer l'omelette, servir chaud.



Accord met/vin - Muscadet Sèvre Maine « le Coteau »

Un vin issu de vieilles vignes de terroir de Gabbro. Le nez est porté par les fruits jaunes et les fruits exotiques.

La bouche se précise sur les pêches de vignes, les fruits exotiques...

Cette cuvée est issue du millésime 2025 remplie de soleil, la vendange a été faite manuellement, la vigne est cultivée sur sol vivant et le vin vinifié avec les levures naturellement présentes sur le raisin. Un muscadet bien classe !

Disponible : Le CHAI - Brume x Mosaic

Gâteau moelleux aux pommes

Ingédients :

1kg de pommes
3 œufs (150g)
100g de farine
100g de sucre
100g de beurre fondu
5g de levure chimique (1/2 sachet)
1g de sel (1 pincée)

6 personnes
10 minutes
30 minutes



Préchauffer le four à 180°C.

Eplucher et découper les pommes en morceaux.

Dans un saladier, battre les œufs et le sucre. Ajouter ensuite le beurre fondu, la farine, la levure et le sel. Mélanger le tout avec une cuillère jusqu'à obtenir une pâte lisse et homogène.

Ajouter les morceaux de pommes et remuer à nouveau.

Beurrer un moule puis y verser la préparation. Enfourner 30 minutes

Laisser refroidir le gâteau moelleux avant de le déguster.



Accord met / vin - Brume moelleux

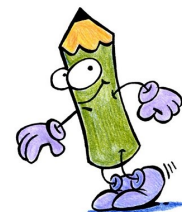
Il s'agit d'une cuvée de couleur dorée, le nez est floral, confit. La bouche est très douce et fraîche à la fois... Le chanvre vient contre balancer les 30g de sucre résiduel présent dans ce raisin cueilli en automne.

Disponible : Le CHAI - Brume x Mosaic

Recettes du site : www.supertoinette.com

JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										



VERTICAL

1. Une des petites Antilles (2 mots)
2. En mon ... et conscience - Cachets qui authentifient un acte
3. On les croise dans la grille - Opéra National du Rhin
4. Sentaient pas bon - Pour rire
5. Stopperait toute intervention
6. Il vaut mieux la payer - Pronom personnel - pas pour moi
7. Chaudes l'hiver - Terme aux échecs
8. Une fin en latin - Plein de viande hachée
9. Plus que vraies - Cri d'exclamation
10. Pratique près de l'évier

HORIZONTAL

- A. Il éclaire les rues de la commune
- B. Petits flirts
- C. Donc, des dents bien propres
- D. Sept chez les espagnols - Petit gâteau bien connu des Nantais
- E. Initiales pour Léon XIV - Belles saisons - Mesure chinoise
- F. Image pieuse - Carabosse est la plus célèbre
- G. Passe le seuil de la maison - Association Sportive Monaco
- H. Rivière en Suisse, affluent du Rhin - Les deux premières du prof
- I. Article contracté ou dette - Grande marque japonaise
- J. Moment d'énervement



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	M	O	N	T	M	A	R	T	R	E
B	O	I	S	E	L	I	E	R	E	S
C	R	E		X		R	D	A		C
D	T	S	E	T	S	E		M	E	R
E	A		S	U	A	N	T		T	I
F	D	E	S	E	R	T	E		E	M
G	E	T	E	L			A	P	R	E
H	L	A			R	A		O	N	U
I	L	I	B	R	A	I	R	I	E	S
J	E	S	P	A	D	R	I	L	L	E

CHERCHE ET TROUVE

Repère et compte les objets demandés dans ces images.

HISTOIRE

CHERCHE ET TROUVE LES 5 OBJETS SUIVANTS:



EGYPTE

COMBIEN VOIS-TU DE...



Source : www.lescoffresmagiques.com



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

- PHARMACIE DE GARDE DU MAINE ET LOIRE ET LOIRE ATLANTIQUE 3237
- URGENCES VÉTÉRINAIRES 3115
- TAXI DU VIGNOLE 02.40.12.02.20
- AMBULANCE - TAXI GOULEAU 02.40.33.95.77
- AMBULANCE DOUILLARD 02.40.33.92.05

CCSL : 02 51 71 92 12
Communauté de Communes Sèvre & Loire
accueil@cc-sevreloire.fr

- Espace Sèvre
1 place Charles de Gaulle - Vallet

- Espace Loire
84 ZAC de la Sensive
La Chapelle Basse Mer - Divatte sur Loire

SERVICE URBANISME - CCSL : 02 51 71 54 70

SERVICE DÉCHETS - CCSL : 02 51 71 75 71
dechets@cc-sevreloire.fr
<https://dechet.cc-sevreloire.fr>

DÉCHETTERIES - CCSL :

Vallet - rue des Ferronnières - Z.I. des Dorices

Le Loroux-Bottereau - Le Plessis

CLIC SÈVRE & LOIRE : 02 51 71 95 89
Espace Loire - 84 ZAC de la Sensive
La Chapelle Basse Mer - Divatte sur Loire
Du lundi au vendredi de 9h - 12h30 / 13h30 à 17h

Espace Sèvre de la CCSL
1 place Charles de Gaulle - Vallet
Permanences tous les jeudis matin de 9h - 12h

POINT JUSTICE VIGNOLE : 02 51 71 92 12
• Conciliateur de justice
• Permanences (avocats, notaires, huissier)
• Permanences associatives (CIDFF, CRESUS, France Victimes 44, ISTF44)

Sur RDV à la mairie 9 rue François Luneau - Vallet

France TRAVAIL : 39.49
7 allée du Chantre - Clisson

TRÉSOR PUBLIC : 02 40 33 80 56
15 rue de la Liotterie - Le Loroux-Bottereau

Groupe Prévention Suicide : 02 40 46 27 52

CAF : 32.30
Permanences 20 rue Emile Gabory - Vallet
Sans rdv mercredi 9h - 12h30 / 14h - 16h
Sur rdv jeudi de 14h - 16h

CPAM : 36.46
2 rue du Docteur Doussain - Clisson

France SERVICES 02 40 41 39 48
3 Boulevard Stéphane Pusterle - Vallet

CARSAT : 39.60
3 boulevard Stéphane Pusterle - Vallet

MSA : 02 40 41 39 27
Permanences 9 rue François Luneau - Vallet
Mercredi sur RDV

CAUE : 02 51 71 54 70
Conseiller Architecture.
Dernier lundi du mois de 14h à 17h sur RDV
Espace Loire
84 ZAC de la Sensive
La Chapelle-Basse-Mer - Divatte-sur-Loire

Conseiller paysagiste
Premier jeudi matin du mois sur RDV
2 boulevard de l'Estuaire - Nantes

Julie Blanchard
Cheffe d'établissement de l'école Sacré Cœur

Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

J'ai 45 ans et je suis maman de deux grands enfants de 16 et 19 ans. Je vis dans le vignoble nantais depuis toujours. Après l'obtention de mon concours de professeur des écoles en 2005, j'ai enseigné pendant une grande partie de ma carrière en CM1-CM2, mais également en maternelle. J'ai pris la direction de mon premier établissement en 2008 à Mouzillon, puis à Gorges en 2013. A Clisson depuis 2022, je suis déchargée totalement d'enseignement.



Qu'est-ce qui vous anime dans votre poste ?

À l'école primaire, je dis souvent que nous semons des graines. Nous accueillons des élèves, bien sûr, mais avant tout des familles et des enfants. J'ai à cœur que chacun d'entre eux vienne à l'école avec plaisir et s'y épanouisse pleinement. Notre mission est de leur transmettre les fondamentaux comme la lecture, l'écriture et les mathématiques bien sûr... Mais nous avons également un rôle essentiel dans leur construction en tant que citoyens. Nous semons les graines du vivre-ensemble en leur apprenant à respecter les autres, à connaître leurs droits et leurs devoirs, et à trouver leur place au sein d'une communauté. C'est cette dimension humaine de l'Ecole qui me motive chaque jour : accompagner les enfants pour qu'ils apprennent à devenir des citoyens responsables et bienveillants qui font des choix éclairés.

Focus 2026-2027 : apprendre à se connaître **Cinq nouvelles personnes au sein d'une équipe de 9 : ce n'est pas rien !**

L'arrivée de nouvelles « têtes » est souvent une belle occasion de prendre du recul et de questionner nos habitudes de fonctionnement. Ces changements invitent chacun à partager ses pratiques, ses idées et ses envies afin de construire une dynamique commune. Depuis mon arrivée, j'ai découvert une école dynamique, accueillante et déjà très bien organisée ; des membres de l'Organisme de Gestion investis et motivés et une équipe enseignante, soudée. Comme partout cependant, il existe des défis à relever, des enjeux à accompagner et des projets à faire grandir. Ce début d'année sera donc placé sous le signe de la rencontre et de la connaissance mutuelle. Prendre le temps d'apprendre à travailler ensemble, de tisser des liens avec les élèves, les familles et l'équipe pédagogique sera la première étape pour poursuivre sereinement les belles actions déjà engagées au sein de l'École du Sacré-Cœur.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Blanchard et une belle année scolaire.